	<b>DOCUMENT OPERATIONNEL GEST. RESSOURCES HUMAINES</b>	Version : A Modification mineure : a
	<b>FP GRH 040 A</b>	Date de création : 31/08/07
	<b><i>Fiche de poste Pharmacien gérant</i></b>	Page : 1 sur 3 Annexes : 0

**Définition de la fiche de poste :**

La fiche de poste permet de clarifier et de formaliser les missions et activités exercées par chacun au quotidien. Elle précise les qualités nécessaires au poste, l'organisation du temps de travail, les liaisons hiérarchiques. La fiche de poste est un outil à disposition des agents, de leurs responsables, ainsi que plus largement de la gestion des services. Elle est traditionnellement utilisée dans le cadre du recrutement interne des agents.

**POSTE : | PHARMACIEN GERANT |**


**SERVICE : | PHARMACIE |**

**TITULAIRE DU POSTE :**

**DATE D'AFFECTATION AU POSTE : ||**

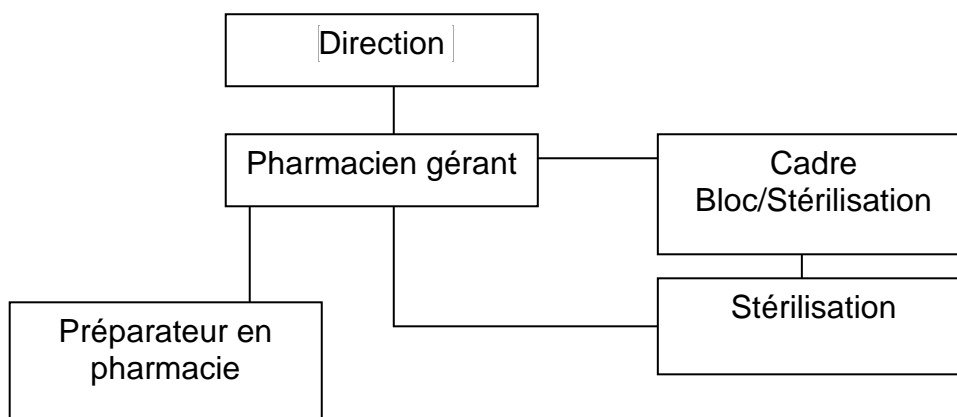
	TITULAIRE DU POSTE	SUPERVISEUR IMMEDIAT
<b>NOM, PRENOM</b>		
<b>Date</b>		
<b>Signature</b>		

	Rédaction	Validation	Approbation
<b>NOM, PRENOM</b>	CANDELLA Daniel	ZUNINO Dominique COUSSA Stephany	MARTEL Carine
<b>FONCTION</b>	PHARMACIEN GERANT	Risk Manager Resp. Process	Resp. Qualité
<b>Date</b>	31/08/08	18/01/08	
<b>Signature</b>			
<b>Date de mise en application :</b>			
<b>Code de la procédure associée :</b>			

	<b>DOCUMENT OPERATIONNEL GEST. RESSOURCES HUMAINES</b>	Version : A Modification mineure : a
	<b>FP GRH 040 A</b>	Date de création : 31/08/07
	<b><i>Fiche de poste Pharmacien gérant</i></b>	Page : 2 sur 3 Annexes : 0

## PRESENTATION DU SERVICE


- Localisation : | ETAGE -1 |
- Organigramme (liaisons fonctionnelles et hiérarchiques) : |



Activités du service : | PHARMACIE |

## PRESENTATION DU POSTE

- Missions et activités (*Pourquoi ce poste et Que fait-on dans ce poste*) : | Le pharmacien est responsable de l'activité de pharmacie et de la gestion du service.
- Il assure l'approvisionnement en marchandise (aidé par le préparateur) en recherchant le meilleur rapport qualité prix.
- Il contrôle et valide les prescriptions
- Il vérifie la bonne tenue des pharmacies de services par des visites périodiques suivies de rapports.
- Il dispense les produits stupéfiants et gestion des toxiques
- Il répercute les informations médicales auprès des soignants et des médecins
- Il réalise le livret thérapeutique et le tient à jour
- Il répercute les alertes aux services et aux médecins
- Il gère la comptabilité des stupéfiants et la traçabilité des produits sanguins labiles et stables
- Il contrôle les factures d'achats de la pharmacie et autorise leur paiement
- Il veille à la bonne réalisation du circuit du médicament
- Il rédige et réactualise le manuel qualité de la pharmacie
- Il exerce sa responsabilité légale sur le service de stérilisation
- Il exerce un rôle de correspondant des vigilances |

	<b>DOCUMENT OPERATIONNEL GEST. RESSOURCES HUMAINES</b>	Version : A Modification mineure : a
	<b>FP GRH 040 A</b>	Date de création : 31/08/07
	<b><i>Fiche de poste Pharmacien gérant</i></b>	Page : 3 sur 3 Annexes : 0

- Profil du candidat : être titulaire du diplôme de pharmacien
  - ✓ Connaissances spécifiques et expérience minimale requises : [ connaissance de l'activité de pharmacien gérant en milieu hospitalier avec une expérience de 5 ans minimum ]
  - ✓ Qualités nécessaires : [ esprit d'initiative et d'organisation, connaissance des marchés et des produits ]
- Organisation du temps de travail :
  - ✓ Horaires : [ Lundi, Mercredi, Jeudi, Mardi 9h30 -13h, Vendredi 9h30 – 18h ]
  - ✓ Gardes : [ joignable par téléphone portable ]
  - ✓ Astreintes : [ ]
  - ✓ Repos hebdomadaires : [ samedi et dimanche ]
  - ✓ Congés annuels : [ 25 jours ouvrés par an ]
  - ✓ Remplacements : [ par pharmacien expérimenté (Véronique LOZANO) ]
- Traitement, salaire et évolution de carrière :
  - ✓ Formation continue, promotion professionnelle : [ ]
  - ✓ Notation, évaluation : [ ]
- Spécificités :
 

Tenue vestimentaire exigée : Tenue obligatoire

  - ✓ Moyens mis à disposition (matériels spécifiques) : [ locaux, matériel informatique, téléphone et DECT, messagerie électronique ]
  - ✓ Cadre réglementaire éventuel : [ BPPH ]
- Objectifs : mettre en place le processus de prescription médicale